Elections Législatives - 23 Novembre 1958

2me Circonscription de Loire-Atlantique

Electrices, Electeurs,

Le 28 septembre, par le référendum, la France s'est donné des institutions nouvelles. Elles ne seront efficaces que si elles sont animées par un esprit de réalisme et d'union dans l'intérêt public.

C'est sous ce double signe que je me présente à vos suffrages avec l'expérience acquise dans une longue carrière de commerçant, avec l'expérience aussi de quatorze années d'administration de notre ville pendant une des périodes les plus mouvementées de son histoire.

L'ampleur de l'œuvre à accomplir, dans le respect de **la volonté nationale de renouveau**, exige une définition sans équivoque des objectifs à atteindre et des principes d'action.

Il est indispensable que les réformes entreprises par le Gouvernement du Général de GAULLE trouvent une réalisation qui ne se heurte pas à l'esprit de parti. Elles s'inscrivent d'ailleurs dans le respect de toutes les libertés : liberté de pensée et d'expression, liberté familiale, liberté professionnelle, liberté d'enseignement qui ne peuvent s'exercer que dans l'ordre et dans une discipline consentie. Nous aspirons à voir doter notre Pays d'une armature à la fois souple et solide qui lui a tant fait défaut.

C'est la même union qui doit aussi permettre au Gouvernement de régler le problème angoissant de **l'Algérie** dont le destin ne peut être séparé de celui de la France, et nous rendons à notre armée l'hommage que lui méritent son esprit d'abnégation et sa volonté d'adaptation à toutes les tâches nécessaires.

***

Depuis six mois, la France a affirmé sa volonté de reprendre sa vraie place dans le monde. Notre politique étrangère ne saurait **s'éloigner de l'alliance atlantique,** garantie de notre indépendance. Il importe que nos partenaires nous y admettent à part entière.

Il en est de même dans la construction des institutions européennes, où tout nous destine à une place de choix. Encore faut-il qu'avant l'entrée dans le Marché Commun, réalisation de demain, soient prises les dispositions nécessaires pour que notre économie nationale ne fasse pas les frais de cette institution qui doit lui être bénéfique. Il faut, en particulier, qu'une réforme fiscale, depuis si longtemps attendue, intervienne pour nous mettre à parité avec les autres nations.

***

Notre économie n'est pas, en effet, sans nous donner des inquiétudes. Notre souci majeur n'est-il pas, sur le plan nantais comme sur le plan national, d'assurer **le plein emploi** à notre population laborieuse et bientôt aux jeunes qui peuplent chaque année davantage nos écoles et nos centres d'apprentissage.

C'est donc une reprise de **l'expansion économique** que nous devons d'abord chercher **dans la stabilité de la monnaie.**

Dans une économie sans cesse en mouvement le problème d'une **juste rémunération du travail** se pose trop souvent. Ce problème a malheureusement provoqué naguère dans notre ville des heurts dont nous nous sommes efforcés d'atténuer le contrecoup et dont nous ferons tout pour éviter le retour. C'est dire toute l'importance qu'à ce titre présente la création du « Fonds de garantie de l'emploi » qui doit trouver son prolongement naturel dans le souci de l'aide aux vieux travailleurs.

Tâche essentielle également : **une politique du logement** doit être poursuivie sans relâche pour nos mal logés et nos jeunes ménages. Cette politique n'aboutira que grâce à une action conjuguée de l'Etat, des collectivités locales et des organismes publics et privés d'H.L.M. auxquels devrait pouvoir se joindre l'initiative privée sous l'égide des récentes initiatives gouvernementales.

*
**

Le Maire de **Nantes** ne peut perdre de vue l'intérêt local même en traitant de questions d'ordre général.

Il s'efforcera, si vous lui accordez votre confiance, et en liaison avec tous les intéressés de travailler à la prospérité du Port et à **l'implantation d'entreprises nouvelles** que doit permettre notamment l'arrivée dans la région du gaz de Lacq.

Il attend de son mandat des moyens accrus pour la prospérité de notre ville, la réalisation des grands programmes qui s'imposent à elle :

Ces programmes ont notamment pour objet la réalisation des travaux nécessaires pour assurer à Nantes les accès indispensables à son développement comme à celui de la région et à l'équipement du Pays (deuxième ligne de ponts, marché d'intérêt national, etc...)

Il en va de même du programme scolaire. Dans ce domaine, notre ville n'aura jamais trop de mandataires qualifiés pour faire aboutir une œuvre de très longue haleine qui, après la création de la Faculté de Médecine et de Pharmacie et de la Faculté des Sciences, est sur le point de nous rendre cette Université qui manque à notre patrimoine intellectuel.

ELECTRICES, ELECTEURS,

Les soucis dont je vous entretiens trouvent le plus souvent leur solution dans les assemblées parlementaires. Si vous m'accordez vos suffrages, je poursuivrai sur le plan national une tâche dont j'ai eu l'occasion, sur le plan local d'apprécier l'utilité en même temps que de connaître la difficulté. Je ne serai guidé dans cette œuvre que par l'intérêt des Nantais, duquel je ne saurais séparer celui des habitants d'**Indre** et de **Saint-Herblain**, en un mot, par le bien de l'agglomération nantaise qui s'accorde avec la prospérité même de la Nation.

Henry ORRION

Chevalier de la Légion d'Honneur
Croix de Guerre
Licencié en Droit
Commerçant
MAIRE DE NANTES
REPUBLICAIN INDEPENDANT
CENTRE NATIONAL DES INDEPENDANTS

Remplaçant éventuel :

André CLEMENT

Chevalier de la Légion d'Honneur
Médaillé Militaire
Croix de Guerre 1914-18 et 1939-45
Médaille de la Résistance
Déporté, condamné à mort par les Allemands
Chef de Service Commercial
Adjoint spécial de Chantenay

Imp. du Commerce — NANTES